



Financer l'investissement  
de nos collectivités

COMMUNIQUÉ DE PRESSE • 30 MAI 2017

## 2<sup>e</sup> JOURNÉE DE L'AGENCE : L'AFL INTERPELLE LE NOUVEAU GOUVERNEMENT

**Lors de la deuxième Journée de l'Agence, organisée à l'occasion de l'Assemblée générale des actionnaires de sa maison-mère, l'Agence France Locale – Société Territoriale (AFL-ST), l'Agence France Locale va proposer aux pouvoirs publics des mesures visant à optimiser le coût de l'emprunt des collectivités.**

La journée a débuté avec une conférence de Patrick Artus<sup>1</sup> qui a illustré les raisons (prix du baril de pétrole, croissance américaine, interventions de la BCE) qui pourraient pousser les taux d'intérêt à augmenter dans les prochains mois. Au cours de la table-ronde qui a suivi, animée par Olivier Landel<sup>2</sup> et réunissant Thomas Rougier<sup>3</sup>, Jacques Pélissard<sup>4</sup>, Sacha Briand<sup>5</sup> et Philippe Laurent<sup>6</sup>, les membres du Groupe Agence France Locale ont partagé le constat du tassement des investissements publics locaux à un niveau équivalent à celui de 1999. Ils ont ensuite débattu des conséquences sur ce niveau du programme du nouveau gouvernement. Trois questions à 10 milliards chacune ont été ouvertes : quelle distorsion du lien avec les contribuables locaux découlera de l'allègement de la taxe d'habitation, comment ne pas dégrader le service public en faisant 10 milliards d'économie de fonctionnement supplémentaires, quels investissements seront soutenus par l'enveloppe annoncée de 10 milliards et comment leur pertinence sera-t-elle évaluée ?

Lors de la conférence de presse qui a clôturé la matinée, Yves Millardet<sup>7</sup>, a présenté un point d'actualité du Groupe. « Aujourd'hui à 4% de part de marché, l'AFL a démontré qu'en 2 ans elle était capable de prêter 30% du besoin d'emprunt de ses membres », a-t-il déclaré. « Cela prouve sa pertinence pour le financement de nos collectivités. »

Jacques Pélissard a ajouté que « l'AFL-ST, créée par 11 collectivités, possède déjà près de 200 membres dont, exemple significatif, 50% des Métropoles, ce qui montre le chemin parcouru depuis sa création ».

Deux ans après le démarrage de ses activités, Olivier Landel a indiqué que « l'Agence France Locale va proposer aux pouvoirs publics des mesures, sans coût pour l'Etat, permettant de générer pour les collectivités locales de réelles économies. »

<sup>1</sup> Directeur de la recherche et des études de Natixis

<sup>2</sup> Directeur général de l'Agence France Locale, Délégué général de France urbaine

<sup>3</sup> Secrétaire général de l'Observatoire des Finances et de la Gestion Publique Locale

<sup>4</sup> Co-président du Conseil d'orientation de l'Agence France Locale – Société Territoriale

<sup>5</sup> Adjoint aux finances de la Ville de Toulouse et Vice-Président Finances de la Métropole de Toulouse et du SMTC

<sup>6</sup> Maire de Sceaux, Secrétaire général de l'Association des Maires de France

<sup>7</sup> Président du Directoire de l'Agence France Locale



Financer l'investissement  
de nos collectivités

La proposition prioritaire est l'alignement, pour le secteur bancaire, de la pondération de solvabilité des collectivités locales sur celle de l'Etat français (alignement dont seuls les assureurs bénéficient aujourd'hui). Une autre proposition, à l'ordre du jour du prochain Conseil d'administration de l'AFL-ST qui se tiendra fin juin à la suite de son renouvellement, portera sur la question de l'éventuel élargissement du périmètre d'intervention de l'Agence France Locale.

---

## À PROPOS DE L'AGENCE FRANCE LOCALE

---

- L'Agence France Locale est un nouveau modèle de banque créé en 2013 par et pour les collectivités pour simplifier l'emprunt. Réponse alternative à la question du financement des collectivités, l'Agence France Locale est un établissement de crédit qui œuvre pour une mission unique : financer l'investissement des collectivités membres, quelle que soit leur taille ou leur type.
- Elle est détenue par l'Agence France Locale - Société Territoriale, elle-même propriété exclusive des collectivités actionnaires. Les deux sociétés constituent le Groupe Agence France Locale. L'AFL-ST a en charge le pilotage et la gestion stratégique du Groupe.
- La mutualisation des besoins de financement de ses membres et leur qualité de crédit permet à l'AFL de lever des fonds sur les marchés financiers à des conditions attractives, qu'elle redistribue aux collectivités membres sous forme de prêts bancaires classiques.
- Plus d'information sur [www.agence-france-locale.fr](http://www.agence-france-locale.fr)